

59 10  
48

M<sup>ère</sup> Affaires Etrangères

renseignements.

30 mai 1932.

Monsieur le Ministre,

En réponse à votre lettre du 19 mai, Direction Générale C.  
2e section - 5e bureau n° 55/1480, adressée à M. Capart qui me la passe,  
j'ai l'honneur de vous faire savoir que les Musées de l'Etat ne possèdent  
pas de cliché du triptyque de Roger Van der Weyden, " Les Sept Sacrements

Ce tableau se trouve au Musée d'Anvers et il est certain que  
ce Musée pourra vous procurer ce que vous désirez.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma consi-  
dération distinguée.

Le Conservateur en Chef,

Monsieur le Ministre des Affaires Etrangères,  
Rue de la Loi,

E/V.



D'ART ET D'HISTOIRE

--§--

Reçu à M. le Conservateur  
en Chef du Musée des Beaux-Arts,  
la lettre ci-jointe du Ministère des  
Affaires Étrangères en date du 19  
Mai 1932.

Bruxelles, le

21 Mai

1932

(Parc du Cinquantenaire.)

Tél. 301,30

Jean Capart

**Ministère**  
DES  
**Affaires Étrangères**

Bruxelles, le

19 MAI 1932

Direction Générale C.  
2e Section-5e Bureau  
n° 55 / 1480  
I annexe

Monsieur le Conservateur en Chef,

J'ai l'honneur de vous communiquer, à toutes fins utiles, la copie ci-jointe d'un rapport du Consulat Général de Belgique à Dublin relatif à une demande formulée par le R.P. KELLY en vue d'obtenir une reproduction du triptyque de Roger Van der Weyden connu sous le nom de " Les Sept Sacrements ".

J'ai prié le Ministère des Sciences et des Arts de me mettre en mesure de satisfaire à cette demande.

Veillez agréer, Monsieur le Conservateur en  
> Chef, l'assurance de ma considération très distinguée.

Pour le Ministre:  
Le Directeur Général,

Monsieur J. CAPART,

Conservateur en Chef  
des Musées Royaux  
d'Art et d'Histoire,

4, Avenue Roger Van den Driessche,

WOLUWE ST. PIERRE .

DUBLIN.

No: 1024/380

URGENT.

le 10 mai, 1932.

Dossier: 4241

Objet: Demande du R.P. Kelly.  
Propagande artistique belge.

Prop. Belg.

Monsieur Maurice GOOR,  
Consul Général de Belgique,  
DUBLIN,  
à Son Excellence  
Monsieur Paul H Y M A S S.,  
Ministre des Affaires Étrangères,  
BRUXELLES.

Le R. P. KELLY, de l'Église paroissiale de St. Joseph à Rathfarnham, Dublin, se propose de rédiger pour un journal quotidien de Dublin une série d'articles sur l'Art religieux à l'occasion du Congrès Eucharistique du mois prochain. Il désire illustrer l'un de ces articles d'une reproduction du triptique de Roger Van der Weyden connu sous le nom de "Les Sept Sacrements" et faisant partie de la collection du Musée d'Anvers.

Je viens vous demander de bien vouloir prier l'autorité compétente de me procurer, à l'intention du R. P. Kelly, un spécimen de la copie imprimée de gravure ou de la photographie de cette œuvre se prêtant le mieux à la reproduction dans un journal. La gravure ou photographie dont il s'agit ne devrait pas mesurer plus de 45 centimètres. Je me chargerais volontiers de solder le coût de cette illustration, dont le prix serait modique, je présume.

En outre, je vous serais reconnaissant d'obtenir de l'auteur de la gravure ou photographie l'autorisation de reproduire celle-ci dans les conditions indiquées sans avoir à acquitter, de ce chef, un droit quelconque.

L'envoi et l'autorisation sollicités devraient me parvenir au plus tard au commencement du mois de juin prochain, eu égard aux différentes dispositions à prendre en vue de la publication

Dublin.